



Le retrait, point.

Les journées des 5 et 6 février ont été de nouveaux temps forts de mobilisations et de grèves, de la jeunesse et des salarié.es.

Chaque semaine et ce depuis le 5 décembre, des A.G se multiplient sur les lieux de travail, dans les lycées et universités malgré les diverses pressions. En aucun cas la réponse à la crise sociale ne peut être une répression à l'encontre de celles et ceux qui expriment un désaccord.

Chaque jour des actions et des initiatives sont organisées dans tous les territoires.

Le rejet de la réforme et la détermination d'obtenir le retrait sont intacts et se propagent de manière inéluctable. Notre intersyndicale partage et porte des propositions sur le financement et l'amélioration de notre système de retraite solidaire et intergénérationnel.

De même, au-delà de l'opinion publique défavorable au projet de réforme, les différentes caisses de retraites comme les institutions, dont la plus haute, celle du Conseil d'État, ont toutes acté un avis critique voire négatif. Continuer à vouloir imposer ce projet relève de la part du gouvernement d'un vrai déni de démocratie.

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires sont persuadées que cette mobilisation inédite et historique vaincra.

Elles appellent au renforcement et à la continuité de la mobilisation et de la grève là où les salarié.es le décident. Elles engagent à tenir des AG, à poursuivre durant la période à venir des actions diverses de mobilisations et d'informations larges de la population.

Elles appellent à préparer d'ores et déjà de nouveaux temps forts de mobilisation, comme le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elles seraient effectivement les plus grandes perdantes, avec ce projet de loi sur les retraites. Dans ce contexte, elles appellent les salarié.es, les jeunes, les retraité.es, les privé.es d'emploi de notre département à participer nombreux à :

Vendredi 14 février : grève et manifestation.

(Journée de Mobilisation nationale de l'ensemble des secteurs de la Santé et contre le projet de retraite par points du gouvernement)

Rassemblement à 10h00, devant l'ARS rue Édouard Vaillant, Tours.

(Manifestation suivie d'un pique-nique partagé place Jean Jaurès)

Rassemblement à 14H30, au Rond-Point du Leclerc, Chinon.

Jeudi 20 février : grève et manifestation.

Retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites par points

Rassemblement à 10h00, place de la Liberté à Tours.

INFO RÉFORME RETRAITE

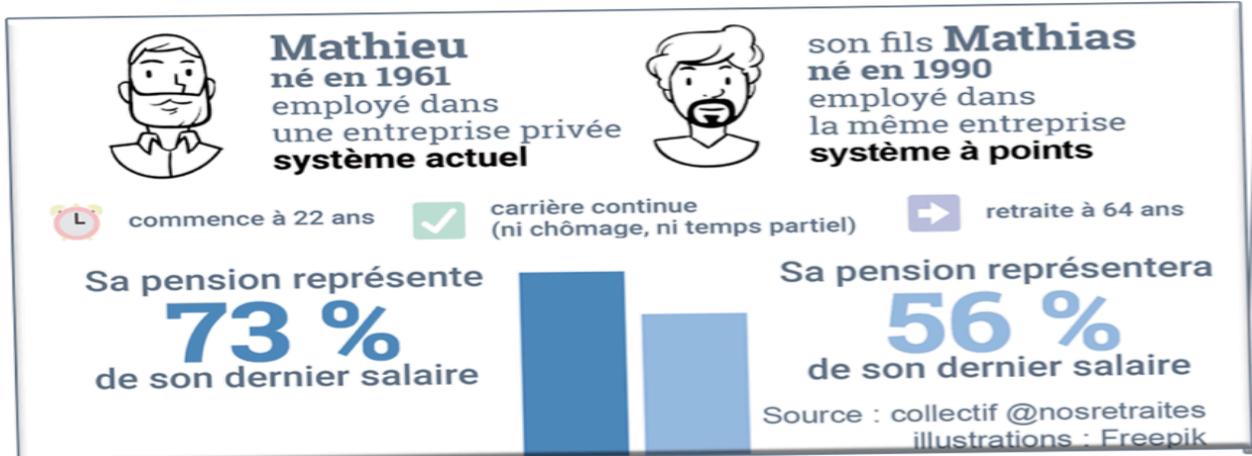
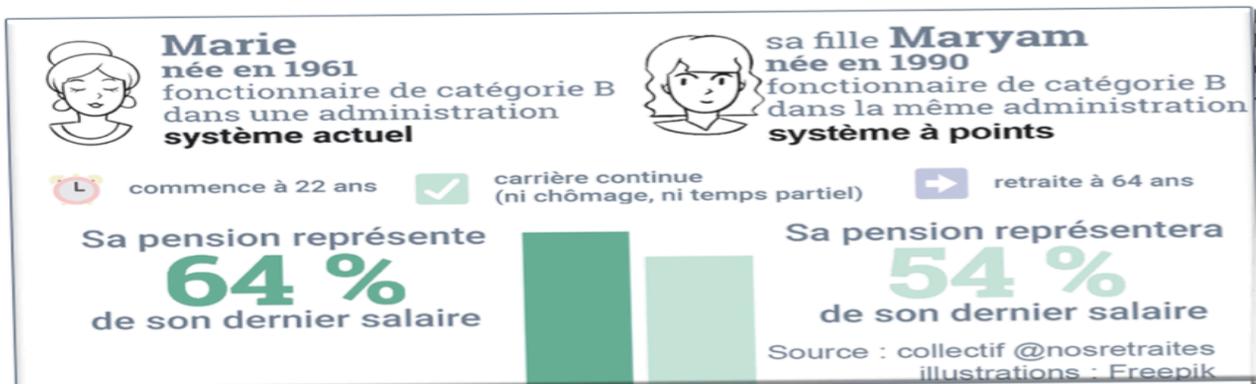
TRAVAILLER JUSQUE 64 ANS ! POUR MOINS DE PENSION !!!

LA LOI SERA ETUDIÉE AU PARLEMENT EN FÉVRIER ... IL Y A URGENCE !

RASSEMBLONS-NOUS, TOUS, SALARIÉ-ES, PRIVÉ-ES D'EMPLOI, RETRAITÉ-ES, ÉTUDIANTS-ES CONTRE CETTE RÉFORME INJUSTE !

LE MONTANT DE VOTRE PENSION VA BAISSER... C'EST INJUSTE !

✓ A cause du calcul sur toute la carrière au lieu des 25 meilleures années



✓ À cause du plafonnement de 14% du PIB pour les dépenses de retraites !

6 millions de personnes de plus de 65 ans d'ici 2050...

Le gouvernement refuse d'augmenter la taille du gâteau ! Et reste sur 14%

Ce chiffre de 14% n'a pas de fondement économique ! C'est un NON-SENS !

Le gouvernement n'est pas capable d'expliquer ce choix !

DÈS LA GÉNÉRATION 1960 UN MALUS DEFINITIF SUR VOTRE PENSION !

Année de départ	Age pour une retraite à taux plein	
En 2022	62 ans et 4 mois	Malus DEFINITIF de 5 à 10% Pour un départ à 62 ans
En 2023	62 ans et 8 mois	
En 2024	63 ans	
En 2025	63 ans et 4 mois	
En 2026	63 ans et 8 mois	
En 2027	64 ans	

**De l'argent il y en a !
107 milliards de CICE depuis 2014
pour les patrons !
140 milliards € par an d'exonérations
fiscales et sociales pour les entreprises**

2/ LE GOUVERNEMENT TRICHE : IL VIDE LES CAISSES POUR JUSTIFIER SA RÉFORME !

Le Conseil d'Orientation des retraites COR, (p 50 du rapport) estime qu'il va manquer entre 7,9 et 17,2 milliards d'euros par an à partir de 2025 à cause de :

- ✓ d'exonérations patronales à la CNAV
- ✓ et de la baisse des emplois publics, donc des cotisations.

3/ 127 MILLIARDS DE RESERVES EXISTANTES (p 54 rapport du COR)

LE SYSTÈME EST SOUTENABLE, IL N'Y A PAS D'URGENCE !

PAS BESOIN D'UNE RÉFORME BACLÉE !

4/ L'ESPÉRANCE DE VIE « EN BONNE SANTÉ » C'EST :

62,7 ans pour les hommes

64,1 ans pour les femmes

De plus, un ouvrier vit 6,4 ans de moins qu'un cadre...

Cette réforme ne corrige pas ces inégalités !!!

C'est injuste !!!



Union
syndicale
Solidaires



RETRAITE: LES SYNDICATS ONT DES PROPOSITIONS

Garantir immédiatement l'égalité salariale entre les femmes et les hommes rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la sécurité sociale. Cette mesure est entre les mains du gouvernement qui a toute latitude pour contraindre le patronat.

Mettre en place une politique résolument tournée vers l'emploi, notamment en diminuant le temps de travail pour que chacune et chacun ait un emploi correctement rémunéré, ce qui créerait de nouvelles recettes pour la sécurité sociale.

Augmenter le taux de cotisation de 0,2 à 0,4 point, par an, permettrait de garantir la pérennité du système ; cela représente un effort de 1,60€ par mois pour les travailleurs et de 2,40€ pour les employeurs.

Créer une contribution sociale sur les revenus financiers distribués par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires. Cette contribution pourrait rapporter 30 milliards d'euros.

Mettre fin aux cadeaux faits aux employeurs en cessant les exonérations de cotisations sociales patronales : 20 milliards d'euros de plus pour la sécurité sociale.

Lutter véritablement contre l'évasion fiscale et sociale estimée entre 60 et 80 milliards d'euros chaque année pourrait rapporter plusieurs milliards d'euros.



**RETRAIT DU PROJET MACRON
ÉLARGISSONS LE RAPPORT DE FORCE !**